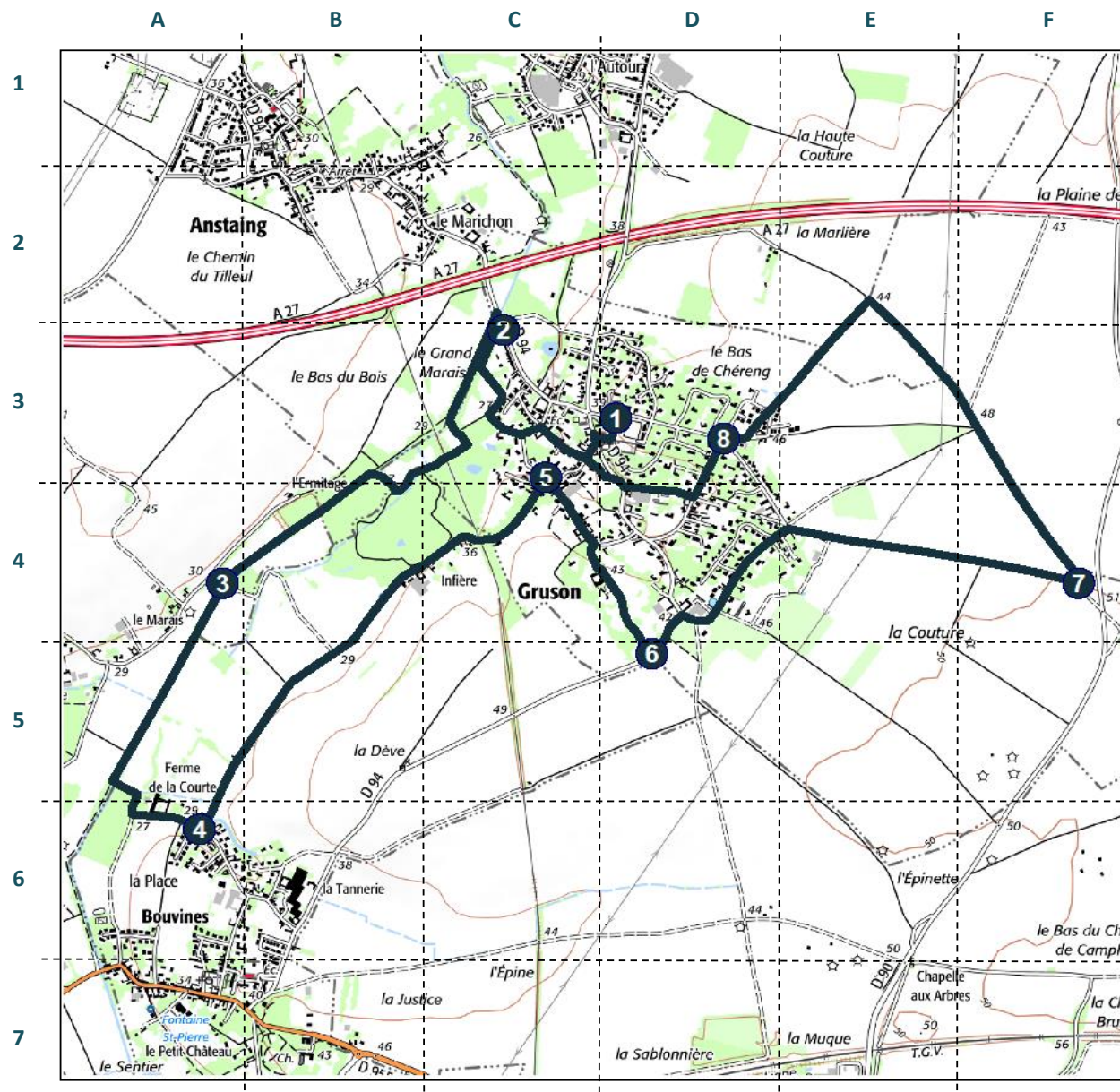


Les Voyettes du Val de Marque

(10 Km 700 - 2 h 30)

Départ : parking de la salle municipale GRUSON

1. Quittez le parking de la salle municipale et dirigez vous vers l'église. Descendez les marches pour rejoindre la route puis en face la rue. Engagez vous à droite dans le lotissement. A l'intersection, descendez à gauche et, dans le virage, suivez à droite le chemin dit « du Marais ». Rejoignez la D 94.
2. Prenez à gauche, puis encore à gauche et longez les berges de la marque. Tournez à gauche puis à droite sur le chemin des osiers, continuer pour rejoindre la marque.
3. Rejoignez à gauche les berges de la Marque et partez à droite. Ne pas emprunter la passerelle. Poursuivez jusqu'à une seconde passerelle que vous empruntez. Longez le bois, prenez à droite et de suite à gauche le long de la ferme de la Courte.
4. A l'intersection, tournez à gauche sur la rue d'Infière. Sur 1 500 m, cette petite route bordée de pâtures offre un cadre agréable en pied de vallon.
5. Après la voie ferrée, à l'intersection, empruntez à droite la rue Neuve puis à droite la rue du Château, pavée. Après la bâtisse – ferme de Landas – serrez à gauche et engagez vous sur l'étroit sentier entre les haies.
6. Au bout, empruntez à gauche la D 94 – soyez prudents. Au carrefour suivant, prenez à droite la rue Calmette et, 500 m plus loin, à droite le chemin pavé. Long de 1 km, ce dernier aboutit à la D 90 et au « carrefour de l'Arbre ».
7. Avant la route, bifurquez à gauche (chemin de Bourghelles). Après 1 km, prenez de nouveau à gauche et rejoignez le village.
8. Descendez en face la rue Verte. Avant la ferme, engagez vous sur la « Sente » entre les jardins. Au bout, effectuez un crochet droite-gauche pour suivre la voyette – le sentier des Ecoliers. Montez à droite vers l'église puis retrouvez le parking de la salle communale.





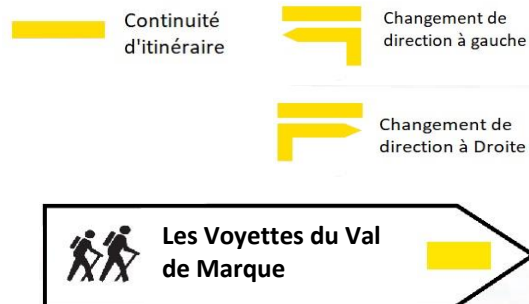
Les Voyettes du Val de Marque

(10 Km 700 - 2 h 30)

Départ : parking de la salle municipale GRUSON

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

*Circuit à la découverte de la Petite Suisse du Nord à deux pas de la métropole. Les chemins pavés, les « voyettes », les sentiers agricoles traversent les champs, longent les fermes en rouge barre ou flirtent avec la Marque. La variante courte s'adresse particulièrement aux familles. Prudence le long de la rue d'Infière et le long de la RD 94 (point 6).
Balisage jaune*